

Benoît XVI : un “motu proprio” sur le conclave ?

Author : Vini Ganimara

Categories : [Brèves](#), [Osservatore Vaticano](#), [Rome](#), [Rumeurs-osservatore](#)

Date : 20 février 2013

Vatican Information Service vient de publier ce commentaire qui laisse entendre que le pape **Benoît XVI** pourrait être disposé à modifier quelques dispositions juridiques ou techniques du règlement du conclave actuellement en vigueur.

« En début d'après-midi, le directeur de la Salle de Presse du Saint-Siège a confié à plusieurs journalistes que le Saint Père envisagerait de publier d'ici le 28 février un *Motu Proprio* permettant de préciser certains points de la constitution apostolique relatifs au conclave. Le P. [Federico] Lombardi a dit ignorer s'il sera question de préciser les modalités d'entrée en conclave. Il sait par contre qu'un document est à l'étude en vue d'harmoniser certains points du règlement du conclave, l'*Ordo Rituum Conclavis*. Tout dépendra à la fin de l'évaluation du Saint Père, a-t-il conclu. »